La lutte antituberculeuse en France : les bases scientifiques pour mieux l'appréhender

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels suivants : médecins, médecins du travail, infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie, kinésithérapeutes, médiateurs, secrétaires, assistants sociaux et travailleurs sociaux intervenant :

- *dans les Centres de lutte antituberculeuse ;*
- *au sein des Agences régionales de santé (ARS) ;*
- *dans les services hospitaliers, notamment de pneumologie, médecine interne, maladies infectieuses, urgences, gériatrie, et services prenant en charge les patients vivant avec le VIH ;*
- *dans les équipes opérationnelles d'hygiène et les Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) ;*
- *dans les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USN1) et les centres de détention ;*
- *en exercice libéral ;*
- *dans les établissements scolaires, foyers d'accueil de personnes migrantes ou en situation de précarité.*

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

CONTEXTE

La lutte contre la tuberculose en France, codifiée par la feuille de route tuberculose 2019-2023 et l'arrêté du 27 novembre 2020, est pilotée par les agences régionales de santé et repose sur 14 mesures dont le but est de mettre fin à la tuberculose en tant que problème de santé publique. Ces mesures sont incarnées par 10 missions assurées par les centres de lutte anti tuberculeuse, qui ont une place centrale, mais également par les acteurs médicaux et paramédicaux hospitaliers et libéraux. Ces missions nécessitent des compétences à acquérir et des actes spécifiques à maitriser. Le personnel de ces centres se renouvelant régulièrement, la structure d'hébergement pouvant être amené à changer, un besoin de formation en résulte.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Décrire les aspects cliniques, en imagerie et bactériologiques de la tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire.
- Identifier les traitements conformes de la tuberculose à bacilles sensibles ou résistants aux antituberculeux de première ligne.
- Expliquer les mesures d'hygiène et de prévention en collectivité, en particulier hospitalière.
- Comprendre la transmission des bacilles tuberculeux, l'histoire naturelle de la maladie, le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente et son traitement.
- Comprendre les motifs et les moyens de la lutte antituberculeuse : Enquête et suivi des sujets contacts d'un patient contagieux, dépistage de la tuberculose et de l'infection latente dans le cadre des recommandations actualisées, vaccination.
- Décrire les missions d'une ARS et d'un Centre de lutte antituberculeuse.
- Expliquer les recommandations nationales et internationales concernant la prise en charge de la tuberculose.

PROGRAMME

Mise à jour des connaissances

- Données épidémiologiques actuelles de la tuberculose en France et dans le monde : Les populations à risque élevé.
- Histoire naturelle et transmission des bacilles tuberculeux, l'infection tuberculeuse latente, les performances des immunodiagnostics (IDR et tests de détection de l'interféron gamma).
- La tuberculose dans les collectivités et chez les populations à risque.
- Le diagnostic de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse latente.
- Traitement de la tuberculose : Efficacité et limites (observance, résistance). Éducation thérapeutique, coordination.
- La prévention de la tuberculose : Dépistage dans les populations à risque, diagnostic et traitement des infections latentes, mesures d'hygiène et traitement, BCG.
- Les rôles professionnels et les bases de l'organisation d'un Centre de lutte antituberculeuse.

Analyse des pratiques

- Prétest sur l'analyse des pratiques : Étude de cas et de suivi d'entourage dans trois ateliers.
- Le rôle de l'hôpital et l'hygiène hospitalière.
- Stratégie et rôle des centres de lutte antituberculeuse.
- L'application des recommandations pour la vaccination des enfants par le BCG en situation de tensions d'approvisionnement.
- Échanges et discussion entre professionnels de santé.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte deux étapes : L'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.

- Trois ateliers d'études de cas et de suivis d'entourage.
- Exposés, discussions.
- Remise d'un polycopié sous forme téléchargeable.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

M. Loic KASSEGNE, Praticien Hospitalier en Pneumologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Médecin coordinateur du CLAT Alsace Nord, Coordinateur du groupe Migrants du Réseau national des Centre de lutte antituberculeuse, Comité de suivi du programme national de lutte antituberculeuse.
Courriel : loic.kassegne@chru-strasbourg.fr
M. Frédéric DE BLAY, Professeur émérite à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de l'université de Strasbourg.

INTERVENANTS

M. Olivier MEUNIER, responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière - Hôpital de HAGUENAU.
Infirmière de la coordination tuberculose du CLAT Alsace Nord 67 de la Collectivité européenne d'Alsace.
M. Loic KASSEGNE, Praticien Hospitalier en Pneumologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Médecin coordinateur du CLAT Alsace Nord, Coordinateur du groupe Migrants du Réseau national des Centre de lutte antituberculeuse, Comité de suivi du programme national de lutte antituberculeuse.

INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 3,5 jours

En 2027

Stage 1 - *Réf. : JLE27-0416A*
du 07 juin 2027
au 10 juin 2027

En 2028

Stage 1 - *Réf. : JLE28-0416A*
du 12 juin 2028
au 15 juin 2028

Tarif

1560 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2027.
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE
Tél : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
j.labarre@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.